

Communiqué de presse

Caisse d'Epargne lance un fonds de dette privée de 535 M€ pour financer le développement des ETI françaises dans les territoires

6 mars 2024

Après avoir créé son premier fonds de dette en 2021, le fonds ENR-CE, pour favoriser le développement de projets d'envergure d'énergies renouvelables, Caisse d'Epargne lance le fonds ETI. Doté de 535 M€ grâce à la mutualisation des moyens financiers des 15 Caisses d'Epargne, il contribuera à financer le développement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises sur l'ensemble des territoires. Spécificité de ce fonds : sa capacité d'investissement sera démultipliée et pourrait atteindre 2 Md€ puisqu'il s'appuiera sur un système de syndication permettant d'associer d'autres investisseurs.

À travers ce fonds de dette, les Caisses d'Epargne soutiendront l'émergence, le développement et la capacité d'innovation des ETI françaises, renforçant ainsi leur rôle d'accélérateur du développement des territoires et de la croissance de l'économie française.

Géré par la plateforme de dette privée d'AEW, société de gestion affiliée de Natixis Investment Managers, le fonds ETI interviendra sur des opérations comprises entre 80 M€ et 200 M€. Les Caisses d'Epargne assureront la gouvernance de l'ensemble du dispositif, la détection des opportunités de financement ainsi que leur arrangement, en combinant leur expertise et leur connaissance des ETI et des acteurs économiques locaux.

Ce dispositif confirme une nouvelle fois l'engagement local et national des Caisses d'Epargne qui ont la volonté d'être utiles aux entreprises et aux territoires.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,8 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

À propos d'AEW

Le groupe AEW¹ est l'un des leaders mondiaux du conseil en investissement et de la gestion d'actifs immobiliers avec 79,2 Mds€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2023. Le groupe AEW compte plus de 910 collaborateurs avec des bureaux notamment à Boston, Londres, Paris et Singapour. Le groupe AEW offre à ses clients une large gamme de produits d'investissement immobiliers incluant des fonds sectoriels, des mandats, des valeurs immobilières cotées au travers d'une vaste palette de stratégies d'investissement. Le groupe AEW représente la plate-forme d'investment management immobiliers de Natixis Investment Managers, l'un des leaders de la gestion d'actifs dans le monde.

1 Le groupe AEW comprend (i) AEW Capital Management, L.P. en Amérique du Nord et ses filiales en propriété exclusive, AEW Global Advisors (Europe) Ltd, AEW Asia Pte. Ltd. et AEW Asia Limited et (ii) la société AEW Europe SA et ses filiales. AEW Capital Management est la société soeur d'AEW Europe SA qui sont détenues par Natixis Investment Managers. AEW est la société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (numéro GP-07 000043, en date du 10 juillet 2007) pour l'ensemble de l'activité institutionnelle et grand public du groupe AEW en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Christophe Gilbert : christophe.gilbert@bpce.fr / 06 73 76 38 98

Mélissa Bourguignon : melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 17 56 95 37

groupebpce.com



caisse-epargne.fr



www.aew.com – www.aewpatrimoine.com

La souscription de parts du fond ETI est réservée aux seuls Investisseurs Autorisés tels que définis dans sa documentation. Cette communication est faite à titre purement informatif et ne constitue pas une sollicitation du public ou une publicité.